

BULLETIN D'INFORMATION

JANVIER 2019

NAO 2019

Nos demandes formulées lors de la réunion de 21/12/2018 :

- Une enveloppe d'augmentation entre 3% et 6,41% fondée sur un changement de méthode prenant en compte la baisse continue des effectifs et l'évolution du Chiffre d'affaires et non plus l'inflation,
- Une augmentation générale pour tous,
- La revalorisation des forfaits des diverses conventions (Polyvalence, RST, Astreinte ...),
- Aucun cadre en-dessous du plafond de la sécurité sociale,
- L'intégration d'accessoires dans le salaire de base,
- L'augmentation de la part patronale dans la mutuelle,
- L'augmentation des forfaits des frais de déplacement,
- La distribution de l'enveloppe maîtrise d'encadrement de 2%,
- La distribution intégrale du budget PSO pour les cadres.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 21 JANVIER 2019

Prime « MACRON »

En réponse à notre courrier, cette prime, initialement prévue uniforme sur tout le groupe, sera gérée par chacun des pôles d'activité du Groupe VINCI. Nous attendons un retour de VINCI Autoroutes.

Participation & Intéressement

Lors du premier CCE présidé par Pierre COPPEY, celui-ci a clairement dit que la crise des gilets jaunes, traumatisante pour les salariés, n'aurait pas d'impact sur la participation.

Concernant l'intéressement, les gênes occasionnées aux clients seront classées comme exceptionnelles et n'impacteront pas les critères concernés.

L'équipe CFE-CGC ASF reste à votre entière disposition pour tout complément